

EXERCISE COMPTABLE
2020 - 2021
REVENUS HUMAINS / PAIF

Administrateur

2020

GROUPEMENT DE DEFENSE
SANITAIRE L'ARDECHE

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU CHEPTEL DE L'ARDECHE

4 Avenue de l'Europe Unie – B.P. 132
07001 PRIVAS CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel de l'Ardèche,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel de l'Ardèche relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que des restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Nous avons été attentifs à la bonne comptabilisation des subventions ainsi qu'au cut-off concernant ces subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant l'administration de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

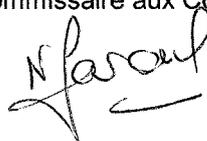
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 1^{er} février 2021
Le Commissaire aux Comptes,



Nadine SAROUL
Cabinet GUIGARD VEYRET SA

COMPTES DE RESULTATS COMPARES Exercice 2019/2020

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
COTISATIONS (éleveurs, apiculteurs, vétérinaires, ASDA,...)	350 512,05 €	342 454,54 €
PRESTATIONS (Médicaments Apiculture, Refacturation, CMAT,...)	98 795,64 €	114 580,12 €
SUBVENTIONS (Collectivités territoriales, DDCSPP, VIVEA,...)	169 205,16 €	132 596,57 €
REPRISE PROVISION D'EXPLOITATION	2 164,25 €	41 112,62 €
TRANSFERT DE CHARGES	14 206,93 €	204,96 €
TOTAL (1)	634 884,03 €	630 948,81 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS	37 075,37 €	44 156,29 €
CHARGES EXTERNES	127 957,85 €	132 117,53 €
ACTIONS ENGAGEES	192 277,68 €	148 144,01 €
IMPOTS ET TAXES	14 020,26 €	11 526,48 €
CHARGES DE PERSONNEL	268 112,06 €	242 322,32 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 741,58 €	4 285,57 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 196,71 €	41 155,07 €
TOTAL (2)	647 381,51 €	623 707,27 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL (1) - TOTAL (2))	-12 497,48 €	7 241,54 €
RESULTAT FINANCIER (produits financiers - charges financières)	14 096,70 €	16 372,41 €
RESULTAT COURANT	1 599,22 €	23 613,95 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (produits exceptionnels - charges exceptionnelles)	- 13 492,89 €	- 14 918,45 €
RESULTAT de L'EXERCICE	-11 893,67 €	8 695,50 €

BILAN DEFINITIF AU 30/09/2020

ACTIF					
N° M.C.G.	COMPTES	Montant Brut	Amortissements	Montant Net	Balance Prédéterminée 2019 - 2019
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS					
205	Licence et Logiciel	11 611,42 €	11 611,42 €	- €	1 043,84 €
2182	Véhicules	27 632,30 €	22 251,38 €	5 380,92 €	7 965,18 €
2183	Matériel de Bureau et Informatique	39 331,39 €	36 530,62 €	2 800,77 €	4 914,25 €
2185	Matériel d'Elevage	6 490,74 €	6 490,74 €	- €	- €
		85 065,85 €	76 884,16 €	8 181,69 €	13 923,27 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
		Montant Brut	Provision		
261	Titres de participation	2 222,00 €	- €	2 222,00 €	2 222,00 €
271	Titres Immobilisés	18,00 €	- €	18,00 €	18,00 €
2718	Autres Titres Immobilisés	330 052,40 €	- €	330 052,40 €	400 247,00 €
275	Cautionnements	1 800,00 €	- €	1 800,00 €	1 800,00 €
		334 092,40	0,00	334 092,40 €	404 287,00 €
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
371	Stocks médicaments Apiculture			7 370,40 €	7 541,22 €
				7 370,40 €	7 541,22 €
CREANCES					
409	Fournisseurs acomptes versés			- €	- €
410	Adhérents (cotisations à recevoir)			118 927,66 €	44 634,47 €
411	Clients (factures/ventes à recevoir)			13 265,18 €	7 280,04 €
418	Produits à recevoir			578,72 €	2 314,88 €
425	Acompte personnel			- €	- €
440	Solde appel cotisation adhérents n			332,80 €	
44566	Tva s/biens et services			108,77 €	
44567	Crédit de TVA à reporter			874,00 €	- €
44586	TVA sur Factures non parvenues			1 141,51 €	483,62 €
46701	Débiteurs Divers			38 472,24 €	54 383,62 €
4687	Divers Produits à Recevoir			23 460,67 €	8 365,00 €
486	Charges constatées d'avance			8 336,39 €	5 365,57 €
				205 497,94 €	122 827,20 €
		Montant Brut	Provision		
5000	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	52 634,30	0,00	52 634,30 €	52 634,30 €
DISPONIBILITES					
512	Depôt à terme			187 449,49 €	181 461,27 €
512050	Compte sur Livret CASRA			228,61 €	228,42 €
512060	Compte sur Livret CASRA Association			723 743,70 €	692 828,84 €
512070	Compte sur Livret CASRA Sociétaire			52 779,37 €	52 529,87 €
5121	Banque Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes (CASRA)			66 986,18 €	6 565,03 €
5123	Banque Marze			126,00 €	- €
513	Banque Crédit Mutuel (C.M.)			27 599,26 €	14 318,46 €
5131	Banque Crédit Mutuel Livret Bleu (C.M.)			85 578,42 €	84 941,36 €
5134	Banque Crédit Mutuel Livret Orange F.S.S.E (C.M.)			- €	2 565,09 €
5135	Banque Crédit Mutuel Livret Partenaire (C.M.)			- €	90 020,44 €
5136	Banque Cédit Mutuel Livret OBNI Triplex			79 627,60 €	
51402	Banque Postal Compte sur Livret (CCP)			126 798,02 €	126 671,35 €
530	Caisse GDS			490,54 €	295,95 €
				1 351 155,19 €	1 252 426,08 €
TOTAL ACTIF BILAN GDS				1 953 931,92 €	1 853 639,07 €
51401	La banque Postale (CCP) Compte Mutualisation Sanitaire (F.M.G.D.S)			9 612,00 €	9 648,00 €
TOTAL ACTIF BILAN FMG.D.S				9 612,00 €	9 648,00 €
410	Adhérents: créance FMSE			2 238,28 €	872,56 €
5121	Banque Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes (CASRA) : Cotisations Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale (FMSE) 2019			4 654,46 €	6 123,24 €
TOTAL ACTIF BILAN FMSE				6 892,74 €	6 995,80 €
TOTAL ACTIF BILAN (GDS, FMG.D.S ET FMSE)				1 975 436,66 €	1 870 282,87 €



BILAN DEFINITIF AU 30/09/2020

PASSIF			
N° PCC	COMPTES	Montant Net	Exercice Précédent 2018 - 2019
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
10688	Fonds de réserve associatif	790 399,43 €	770 703,93 €
	Résultat d'exercice 2019 - 2020 -	11 893,67 €	8 695,50 €
	Situation Nette	778 505,76 €	779 399,43 €
151	Provision pour départ en Retraite	2 196,71 €	2 164,25 €
1518	Provision pour Fonds de Solidarité Sanitaire de l'Elevage (FSSE)	249 288,00 €	249 288,00 €
15182	Provision pour risques sanitaires	647 700,00 €	647 700,00 €
	<u>DETTES</u>		
40101	Fournisseurs	22 162,39 €	6 715,99 €
408	Fournisseurs factures non parvenues	31 261,36 €	18 016,26 €
419	Acompte Clients et éleveurs	0,00 €	0,00 €
419866	Avoir à Etablir Cot GDS	0,00 €	11 000,00 €
421	Personnel Rémunérations	0,00 €	0,00 €
4282	Provision Congés Payés	18 646,48 €	16 828,23 €
42861	Provision Prime à Payer	10 367,72 €	9 588,20 €
4382	Charges Congés Payés	8 128,77 €	7 294,06 €
4386	M.S.A., CCPMA, GROUPAMA	11 548,34 €	10 104,36 €
43861	Charges Prime à Payer	4 294,01 €	4 063,98 €
4421	Impôt sur Revenu Prélèvement à la source	628,44 €	593,34 €
445	Etat TVA sur le-chiffre d'affaire	0,00 €	492,00 €
44587	TVA produits non parvenus	88,53 €	381,86 €
46702	Créditeurs Prophylaxie	56 665,30 €	50 391,02 €
467022	Créditeurs FSSE	44 814,54 €	15 804,44 €
467023	Créditeurs Etudes et Recherche + CRSSA	3 486,85 €	3 486,85 €
467024	Créditeurs GDS France	4 000,00 €	2 820,00 €
46703	Créditeurs Divers Arche-Aglo	0,00 €	0,00 €
487	Produits 2019-2020 reçus d'avance	65 148,72 €	16 634,24 €
		281 241,45 €	174 214,83 €
	TOTAL PASSIF BILAN GDS	1 958 931,92	1 852 766,51
46771	Fonds bloqué F.M.G.D.S	9 612,00 €	9 648,00 €
	TOTAL PASSIF BILAN F.M.G.D.S	9 612,00 €	9 648,00 €
46772	Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale (FMSE)	6 892,74 €	6 995,80 €
	TOTAL PASSIF BILAN F.M.S.E	6 892,74 €	6 995,80 €
	TOTAL PASSIF BILAN (GDS, FMGDS et FMSE)	1 975 436,66 €	1 869 410,31 €



EXERCICE COMPTABLE 2019 - 2020
COMPTE DE RESULTAT 01/10/2019 AU 30/09/2020

CREDIT			
N° PCG	COMPTES	Exercice N 30/09/2020	Exercice N-1 2018-2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS			
7061	Cotisations Eleveurs	272 705,29 €	273 139,37 €
70966	Avoir GDS	- €	11 000,00 €
70611	Cotisations Apiculture	7 231,82 €	8 320,01 €
706111	Cotisations Formations Eleveurs	861,00 €	1 288,00 €
706112	Cotisations Adhérents Apiculture	- €	- €
7062	Cotisations Vétérinaires	595,60 €	648,00 €
7064	Cotisations ASDA (Cartes Vertes et Laisser-Passer)	14 958,18 €	15 801,90 €
7065	Cotisations Fonds Solidarité Sanitaire de l'Élevage (FSSE)	47 267,42 €	47 285,20 €
7066	Cotisations Caisse Sanitaire Santé Animale (Études et Recherche / CRSSA)	6 892,74 €	6 972,06 €
		350 512,05 €	342 454,54 €
PRESTATIONS			
7067	Diagnostic Ambiance	4 695,37 €	2 850,00 €
7068	Forfait Gestion Annuelle des Troupeaux avec Bovin Non Négatif IBR	- €	1 000,00 €
7069	Besnoitiose	- €	228,00 €
7071	Médicament Apiculture	37 519,67 €	45 605,40 €
7073	Refacturation	7 437,02 €	11 491,69 €
70742	Vente Bouton Blanc Eleveur	972,53 €	196,62 €
7083	Location Machine à Affranchir	872,80 €	864,00 €
70842	Mise à Disposition Personnel GDS	- €	5 669,45 €
7085	Frais de Port Médicament Apiculture	597,33 €	580,33 €
70881	Action Qualité du Lait	42 951,84 €	43 732,38 €
708811	Action Qualité de l'Eau	1 671,28 €	2 362,25 €
70882	Refacturation frais gpe national	1 727,80 €	
70884	Publ Bulletin	350,00 €	
		98 795,64 €	114 580,12 €
SUBVENTIONS			
74011	Collectivités Territoriales Subv Section Apicole	8 000,00 €	8 000,00 €
7404	Subv Action Sanitaire CD07	29 116,35 €	
7407	Subvention DGAL (ASDA+SIGAL)	56 081,12 €	55 613,43 €
7408	Subvention Vivéa Formation Eleveurs	2 916,66 €	4 153,32 €
74501	Subvention Assurance Formation OPCALIM	2 869,01 €	458,99 €
7458	Subventions Diverses	- €	1 457,64 €
74581	Subvention Section Ovine	2 659,93 €	- €
74582	Subvention Statut Sanitaire O/C	3 864,34 €	1 667,34 €
74583	Subvention Besnoitiose+ BVD + Paratuberculose + Border Disease	5 635,25 €	379,85 €
74584	Subvention Apiculture	2 677,00 €	10 631,00 €
745841	Collectivité Territoriale Destruction Nid de Frelon	4 950,00 €	11 560,00 €
74585	Subvention FSSE	48 884,00 €	38 675,00 €
74586	Subvention BVD	1 551,50 €	- €
		169 205,16 €	132 596,57 €
REPRISE PROVISION D'EXPLOITATION			
7815	Reprise de Provisions	2 164,25 €	41 112,62 €
TRANSFERT DE CHARGES			
7911		14 206,93 €	204,96 €
TOTAL D'EXPLOITATION		634 884,03 €	630 948,81 €
PRODUITS FINANCIERS			
764	Revenus des Valeurs Mobilières de Placements	14 655,35 €	16 792,64 €
768	Ecart de Conversion	- €	263,73 €
TOTAL COURANT		649 539,38 €	648 005,18 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
772	Produits Exceptionnels Exercice Antérieur	2 745,20 €	16 384,47 €
7752	Produits Cession d'Actif Corporel		- €
7756	Produits Cession Actif Financier	70 000,00 €	
778	Ecart de Règlement Crédit	5,27 €	12,60 €
7788	Produits Exceptionnels	52,58 €	282,56 €
		72 803,05 €	16 679,63 €
Résultat de l'exercice (Pertes)		11 893,67 €	
TOTAL CREDIT EXERCICE		734 236,10 €	664 684,81 €



EXERCICE COMPTABLE 2019 - 2020
COMPTE DE RESULTAT 01/10/2019 AU 30/09/2020

DEBIT			
N° PCG	COMPTES	Exercice N 30/09/2020	Exercice N-1 2018/2019
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS			
6037	Variation Stocks de Médicaments Apiculture	170,82 €	2 492,08 €
6063	E.D.F.	1 340,67 €	510,02 €
6064	Fournitures Administratives	5 613,26 €	5 562,76 €
6071	Achats Petit Matériel	311,47 €	781,97 €
6073	Achat Médicament Pièges Apiculture	27 972,40 €	34 435,74 €
60741	Achat Bouton Blanc Vierge GDS	824,20 €	207,10 €
60742	Achat Bouton Blanc Eleveurs	852,53 €	166,62 €
6099	RRR s/achats	9,98 €	
		37 075,37 €	44 156,29 €
AUTRES CHARGES EXTERNES			
611	Prestations CMAT	3 251,07 €	3 084,74 €
6112	Recyclage Lanières Apiculture	-	-
6113	Presta sur Programme CROF	251,29 €	
6132	Locations Mobilières et Immobilières	18 795,30 €	11 697,39 €
61321	Locations Mobilières et Immobilières Apiculture	-	100,00 €
614	Charges Locatives	5 427,69 €	5 746,41 €
6154	Entretien Réparation : véhicule, immobilier, matériel	1 145,93 €	1 502,13 €
6156	Maintenance et Informatique	15 693,44 €	14 492,77 €
616	Assurances	4 879,28 €	4 262,97 €
6161	Assurances Apiculture	1 906,25 €	1 832,49 €
617	Analyses	235,09 €	1 837,64 €
6171	Analyses Coprologiques	299,48 €	170,00 €
6172	Analyses Eau	991,79 €	1 395,29 €
6173	Diagnostic Ambiance	800,00 €	700,00 €
6181	Documentation Générale	124,39 €	122,43 €
	Documentation Générale apiculture	-	-
6226	Honoraires Comptabilité (CER France et Commissaire Aux Comptes)	6 214,50 €	8 416,25 €
62262	Honoraires Interventions Extérieures	240,00 €	283,60 €
62263	Honoraires Interventions Extérieures Apiculture	-	371,67 €
623	Bulletin, Dons, Annonces et Insertions	833,82 €	389,02 €
6241	Frais de Transport	590,00 €	
625	Déplacements Administrateurs et Personnel	12 834,83 €	14 628,91 €
6252	Frais de Conseils et d'Assemblées	3 660,87 €	3 088,72 €
6253	Déplacements Apiculture	1 558,69 €	2 101,35 €
6254	Frais Assemblée Réunions Apiculture	158,05 €	264,41 €
626	Frais Postaux et Téléphone	24 092,18 €	27 990,72 €
62611	Frais Postaux Apiculture	763,79 €	1 133,75 €
628	Cotisations FNGDS+FRGDS	15 930,98 €	17 784,31 €
628111	Cotisation FRGDS Apiculture	375,00 €	400,00 €
6285	Cotisation AGDS	2 269,79 €	2 242,13 €
6288	Formations Eleveurs	240,15 €	811,47 €
62881	Formations Apiculteurs TSA	294,20 €	-
653	Jetons de Présence	4 100,00 €	6 045,00 €
		127 957,85 €	132 117,53 €
ACTIONS ENGAGEES			
65811	Actions Sanitaires Lait	7 439,35 €	8 001,92 €
65812	Besnoitiose Wblot	512,60 €	
65814	Actions Sanitaires Apiculture	4 125,00 €	
65813	Destruction Nid Frelon Asiatique	2 952,00 €	4 530,00 €
6584	Analyses BVD Cartilage Terana	21 677,60 €	1 481,20 €
65842	Plan BVD	24 047,53 €	
6585	Chèque Jeune	4 181,16 €	3 601,32 €
6587	Fil sanitaire	-	87,69 €
6588	Caisse Sanitaire Santé Animale (Etudes et Recherche / C.R.S.S.A.)	6 892,74 €	6 972,06 €
6889	Dossiers Fonds de Solidarité Sanitaire de l'Elevage (F.S.S.E.)	120 449,70 €	123 469,82 €
	BVD Programme collectif	-	-
		192 277,68 €	149 144,01 €
IMPOTS ET TAXES			
6311	Taxe sur les salaires	-	-
6318	Autres Taxes (Impôts sur placements)	2 700,00 €	2 687,00 €
6333	Cotisation Formation OPCALIM	1 058,39 €	1 122,27 €
6355	TVA Non Récupérable	9 874,83 €	7 088,15 €
6371	Contribution Sociale de Solidarité	387,04 €	629,06 €
		14 020,26 €	11 526,48 €
FRAIS DE PERSONNEL			
6411	Salaires	186 825,77 €	169 558,17 €
64115	Provisions Salaires et Charges (13ème mois, congés payés,...)	3 662,51 €	6 414,29 €
6414	Indemnités Journalières	8 704,47 €	204,96 €
6451	Charges Sociales (M.S.A. et Complémentaire)	65 213,79 €	62 496,82 €
6452	Cotisations Mutuelle Groupama	1 040,12 €	732,32 €
648	Frais de Formation	2 665,40 €	2 915,76 €
		268 112,06 €	242 322,32 €
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 741,58 €	4 285,57 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
681	Provision IFC	2 196,71 €	2 164,25 €
6815	Provision pour Risques Sanitaires	-	1 481,20 €
6818	Provision FSSE	-	37 509,62 €
		2 196,71 €	41 155,07 €
	TOTAL D'EXPLOITATION	647 981,51 €	623 707,27 €
CHARGES FINANCIERES			
668	Autres Charges Financières	558,65 €	683,96 €
	TOTAL COURANT	647 940,16 €	624 391,23 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6714	Créances Irrécouvrables	906,00 €	5 143,74 €
6718	Autres Charges Exceptionnelles	15 312,86 €	25 399,39 €
672	Charges Exceptionnelles Exercice Antérieur	74,92 €	1 054,15 €
6721	Charges Exceptionnelles Exercice Antérieur Apiculture	-	-
6756	Valeur Actif Financière Cédée	70 000,00 €	-
678	Ecart de Règlement Débit	2,16 €	0,80 €
		86 295,94 €	31 598,08 €
	Résultat de l'exercice (Excédent).....		8 695,50 €
	TOTAL DEBIT EXERCICE	734 236,10 €	664 684,81 €

